

1. Identification de la Collectivité qui passe le Marché

Syndicat Mixte de l'Abattage en Corse
CS 956 – 20700 Ajaccio Cedex 9
Tél : 04.95.32.33.12, Fax: 04.95.32.76.99,
E-mail : jean-pierre.giansily@smac-corse.fr

2. Procédure de passation :

La présente consultation concerne un marché de prestations de fournitures courantes et services (d'assurances), lancée selon la procédure adaptée conformément à l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, avec possibilité de négociation.

3. Objet du Marché :

Prestation d'assurance Dommage-Ouvrage (ADO) pour des travaux d'extension et de modernisation de l'abattoir de Cuttoli.

4. Code nomenclature

66515000-3	Services d'assurance dommages ou pertes
66516000-0	Services d'assurance responsabilité civile
66513200-1	Services d'assurance tous risques chantier

5. Caractéristiques principales :

Le Syndicat Mixte de l'Abattage en Corse souhaite souscrire à un contrat d'assurance Dommage-Ouvrage en application de la loi n°78.12 du 4 janvier 1978 relative à la responsabilité et à l'assurance dans le domaine de la construction dans le cadre de futurs travaux d'extension et de modernisation de l'abattoir de Cuttoli.

La présente consultation est répartie en un lot unique.

Le montant prévisionnel des travaux est estimé à 2 314 860 € TTC.

La présente consultation est réservée aux sociétés d'assurance et/ou mutuelles, organismes portant et provisionnant les risques. Les intermédiaires habilités à présenter des opérations d'assurance (attestation ORIAS à fournir – sauf si prestataire de service non soumis à ORIAS) peuvent également candidater en complément de ces organismes.

6. Durée du marché :

La période de garantie se termine à l'expiration d'une durée de 10 ans après la date de la réception des travaux.

7. Modalités essentielles de financement et de paiement

Paiement conformément aux règles de la comptabilité publique, par mandat administratif dans un délai global de 30 jours, délai à compter de la date de réception de facture.

8. Justificatifs à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Certificats et attestations prévus à l'article 48 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et détaillés dans le règlement de consultation.

9. Critères d'élimination des candidatures :

- Candidats n'ayant pas fourni l'ensemble des déclarations, certificats ou attestations demandées dûment remplis et signés ;
- Candidats dont les garanties professionnelles et financières sont insuffisantes par rapport aux prestations objet de la consultation ;

10. Critères de choix des offres :

Les critères d'attribution seront pondérés comme suit :

- Valeur prix, par application du taux de prime (60%)
- Niveau de garantie complémentaire (20%)
- Modalités et qualités des prestations de gestion (20%)

11. Délai de validité des offres :

180 jours

12. Retrait / Dépôt du dossier de consultation et renseignements d'ordre technique

Sur le site : <https://www.achatspublicscorse.com/smac> et/ou adresse mentionnée au 1.

13. Adresse où les offres doivent être remises et renseignements d'ordre administratif:

Adresse mentionnée au 1.

14. Rédaction des offres / Prix :

Les offres sont rédigées en Français et les prix exprimés en Euros.

15. Date limite de dépôt des offres :

Le lundi 03 décembre 2018 à 12h00.

16. Date d'envoi de la publication :

Le vendredi 09 novembre 2018

Le Président